



POLE FORMATION ET EMPLOI

INSTITUTS REGIONAUX DE FORMATION



Quel statut pour l'organisme de formation?

Liens entre FFBB, INFBB et IRFBB et animation du réseau

Périmètres de l'INFBB et des IRFBB

Organisation pédagogique et administrative

Economie et budget

Synthèse préconisations

QUEL STATUT POUR L'ORGANISME DE FORMATION?

1 UN INSTITUT DE FORMATION?

Institut de Formation = Organisme de Formation Professionnelle Quelles obligations?

**Une structure déclarée en
Préfecture**

Toute personne qui réalise des prestations de formation professionnelle continue doit déposer une déclaration initiale d'activité en préfecture et transmettre tous les ans un bilan pédagogique et financier.

Numéro de
déclaration

**Cadre de la loi sur la
formation professionnelle**

**Répondant à des critères de
qualité**

A partir du 1^{er} janvier 2017, les organismes de formation devront répondre à 6 critères de qualité vérifiés par les OPCA. L'inscription sur la liste permet à l'OF de voir ses formations prises en charge par les OPCA.

Inscription
sur une
liste validée
par les
OPCA

1 L'INFBB, un service au sein du pôle Formation & Emploi

Institut de Formation = Organisme de Formation Quel statut juridique?

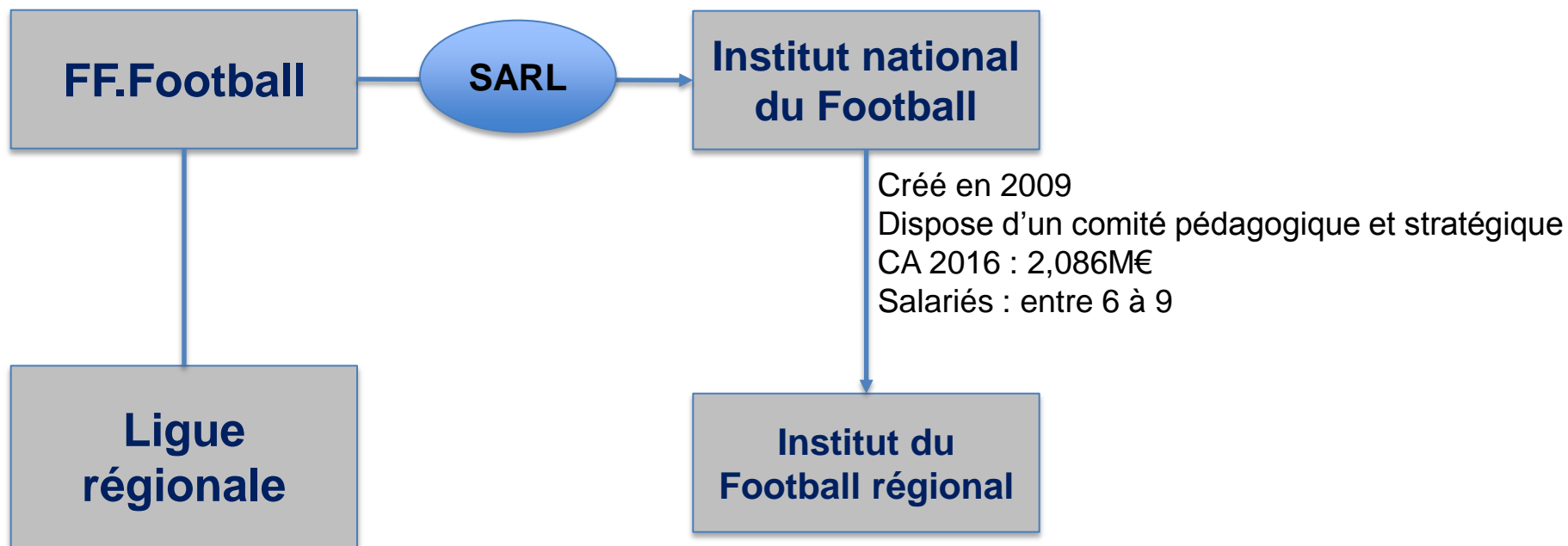
La FFBB a intégré son institut de formation comme un service au sein du pôle formation et emploi.

Il ne dispose pas d'un statut juridique propre et c'est bien la Fédération – comme association – qui est déclarée comme organisme de formation professionnelle.

1 L'IRFBB, plusieurs possibilités

Quelques exemples

La FFF : un organisme de formation récent et totalement externalisé

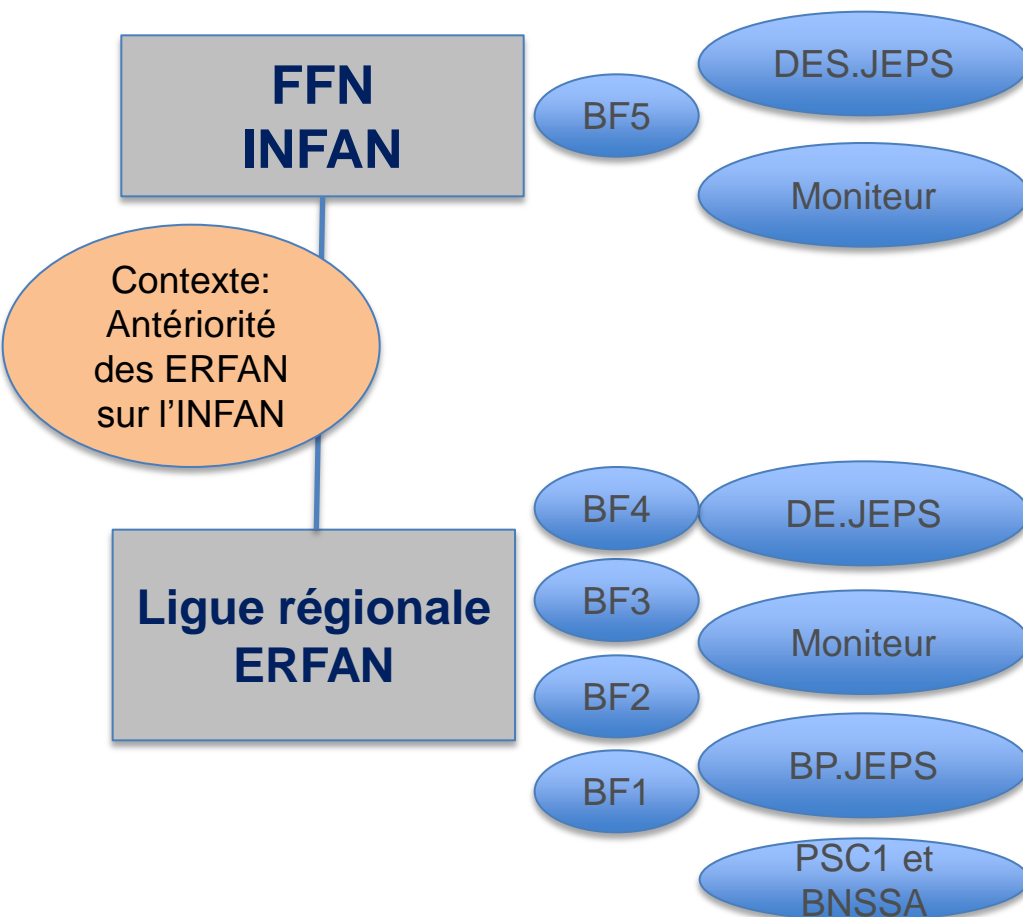


1.1 L'IRFBB, plusieurs possibilités

Quelques exemples

La FF.Natation 300.000 licenciés

Un système 100% intégré au niveau national et régional



1 commission nationale formation regroupant l'INFAN et des Cadres techniques et des élus.

2 salariés à temps plein sur l'INFAN et ¼ de temps à la comptabilité

1 budget identifié de l'INFAN au sein de la FFN

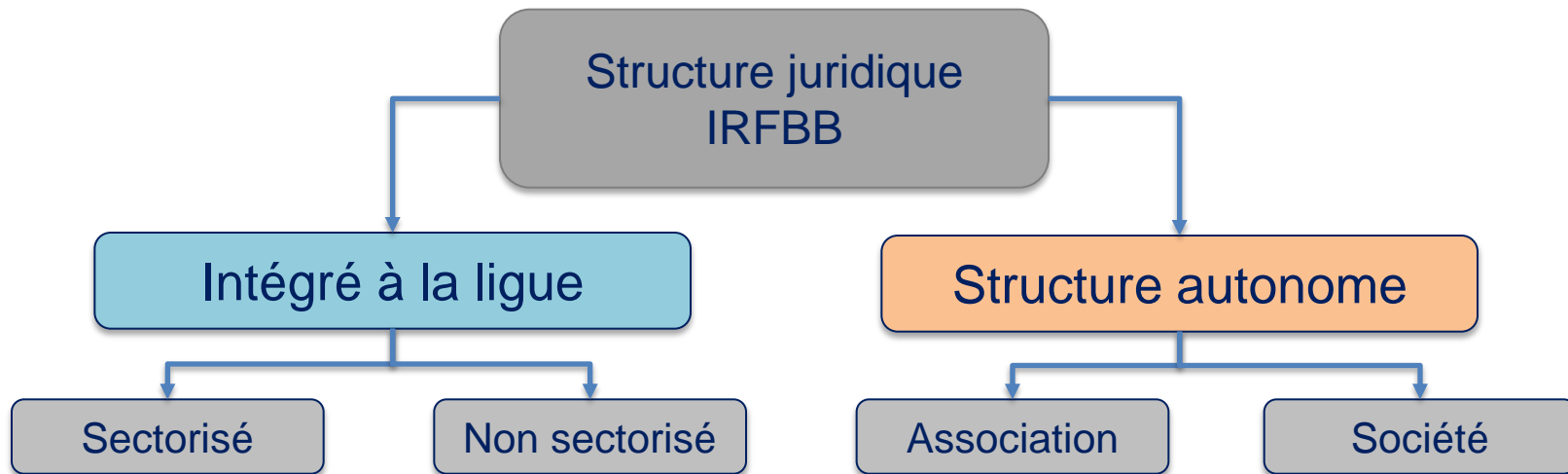
Les 25 écoles régionales de formations des activités de la natation au sein de la ligue régionale.

1 responsable administratif et financier et 1 Cadre technique garant du contenu pédagogique (temps partagé avec les missions d'accès au Haut Niveau)

Fixe leur cout pédagogique.

Les ERFAN créent et éditent les diplômes fédéraux en BF1 à BF3

1 L'IRFBB, plusieurs possibilités



La ligue régionale se déclare comme OF professionnel

Elle est soumise au décret qualité.

Elle sépare comptablement ses activités formation des autres activités

L'organe de gouvernance est celui de la LR

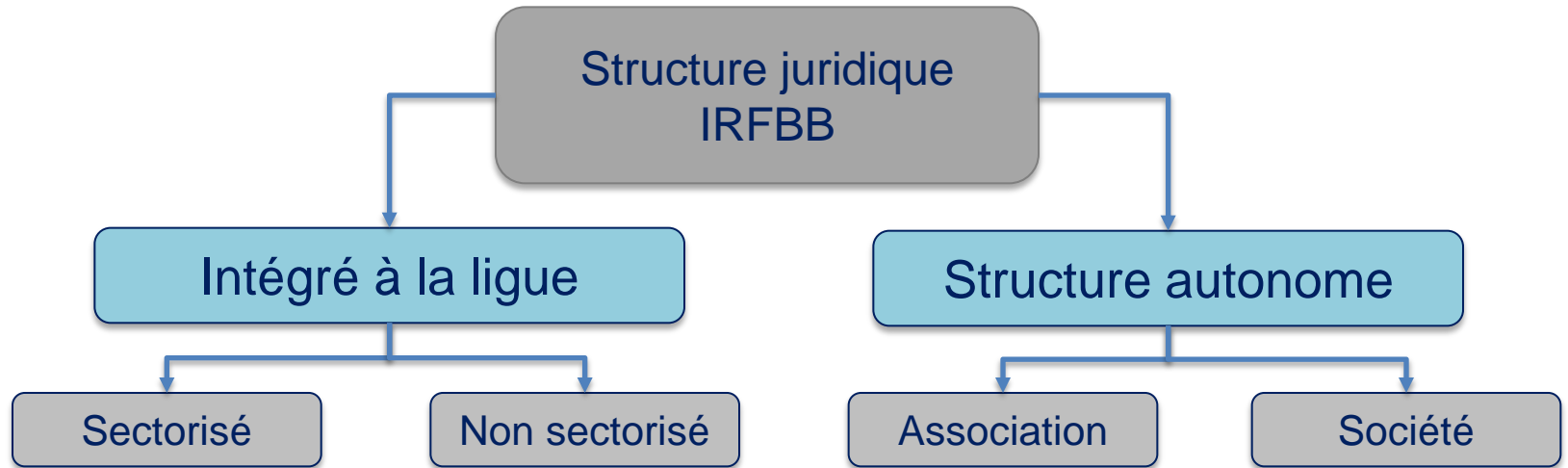
La structure est déclarée comme OF professionnel

Elle est soumise au décret qualité

Son activité est unique autour de la formation

Organe de direction ayant compétence unique sur la formation

1.1 L'IRFBB, plusieurs possibilités



Contrôle l'activité

Les éventuels bénéfices sont mobilisables pour d'autres actions

La fiscalité

Accueil des stagiaires non licenciés

Faible capacité à développer des actions hors champ basketball

Une instance dédiée à la formation

Possibilité d'associer au CA des personnalités extérieures

Capacité à développer des actions hors champ basketball

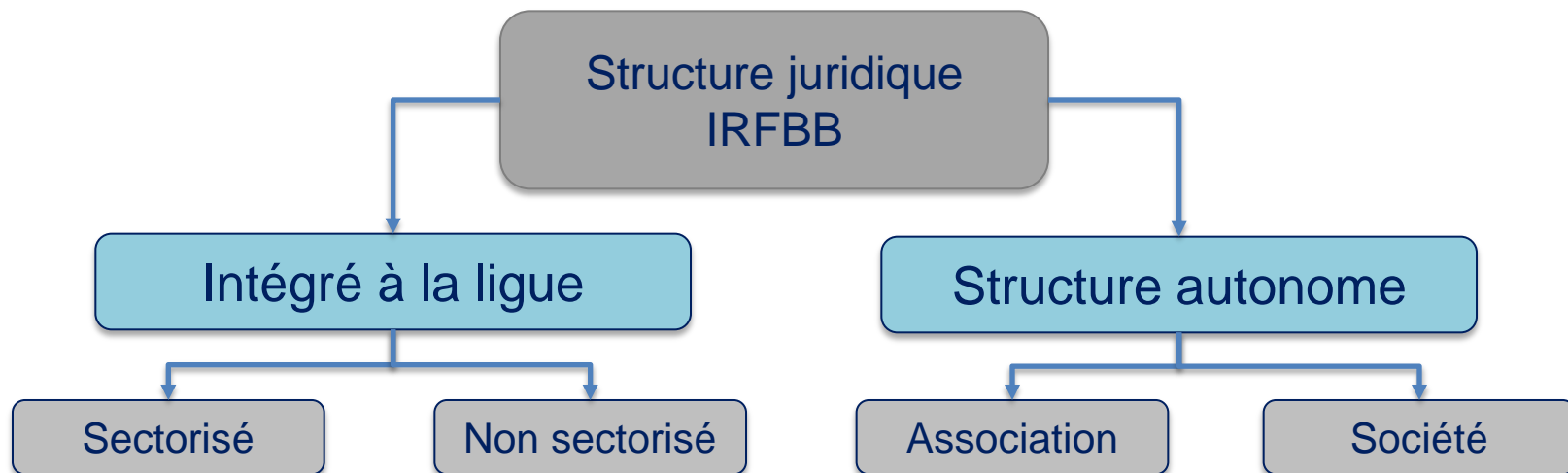
Double gouvernance

Difficulté de bénéficier en direct des subventions au titre formation (CR et CNDS)

Lourdeur de mise en œuvre

Le CTS Formation ne peut travailler pour une structure annexe

1.1 L'IRFBB, plusieurs possibilités



Préconisation organisation

IRFBB intégré à la ligue régionale

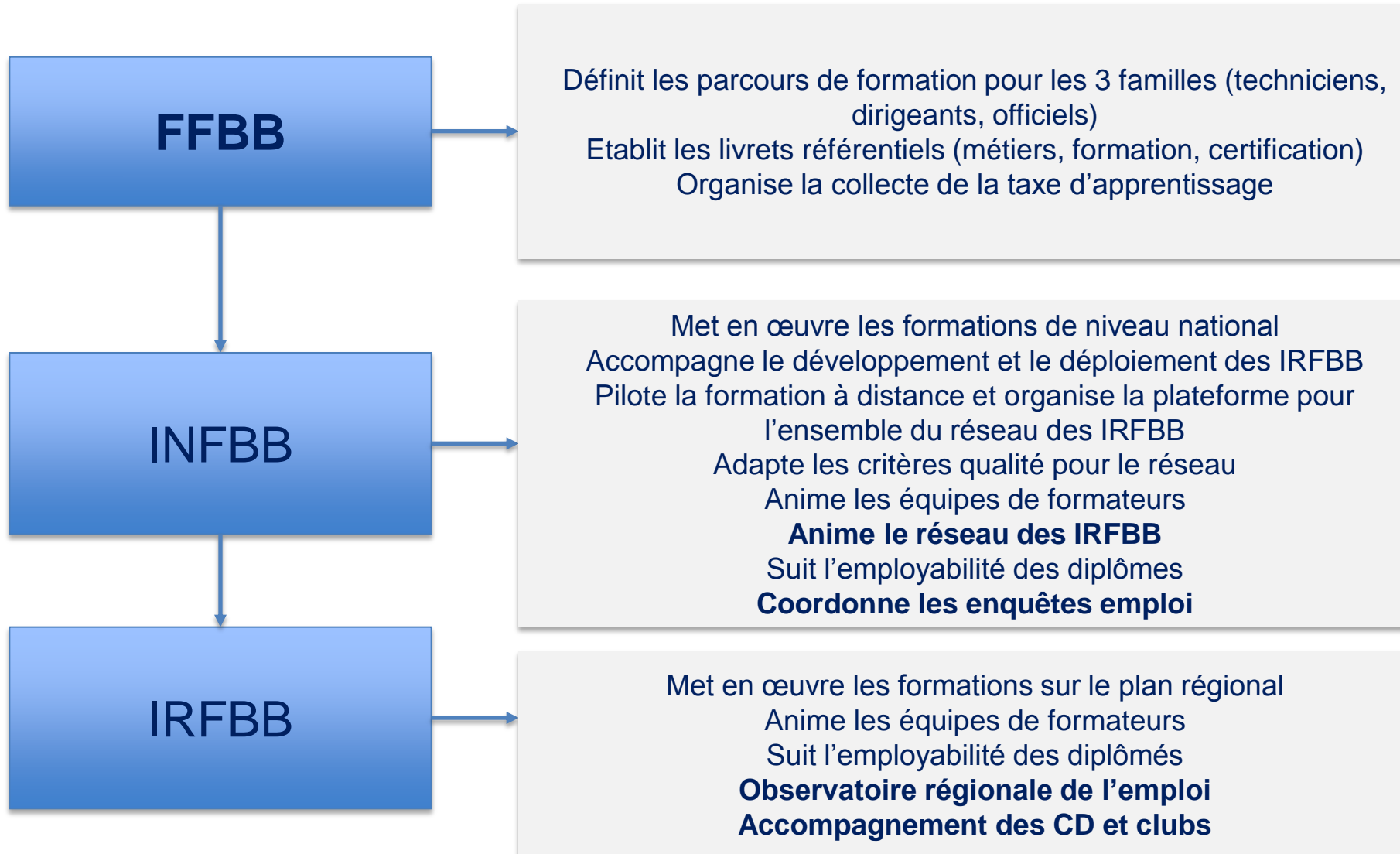
Préconisation organisation

Cadre de fonctionnement commun fixé en réponse au décret qualité



LIENS INFBB/IRFBB et ANIMATION DU RESEAU

1.1 RELATIONS INFBB/IRFBB



1.1 ANIMATION DU RESEAU

L'animation du réseau des IRFBB s'appuiera sur :

- la délégation de la FFBB aux LR en matière de formation,
- Le regroupement régulier des CTS responsable de la formation des cadres (1 fois tous les 2 mois)
- Le/les séminaires des CTO
- L'organisation de session d'information/formation d'1 journée sur le cadre des IRFBB:
 - Respecter les obligations d'un OF pro (bilan pédagogique, contrats des formateurs,...),
 - Les aides à la formation en fonction du statut des publics
 - Le cadre règlementaire des OF
 - Les dispositifs d'aide à l'emploi et leur mobilisation régionale

Préconisation sur l'animation du réseau

Organiser des réunions à rythme réguliers (CTS resp cadre, CTO, administratifs)

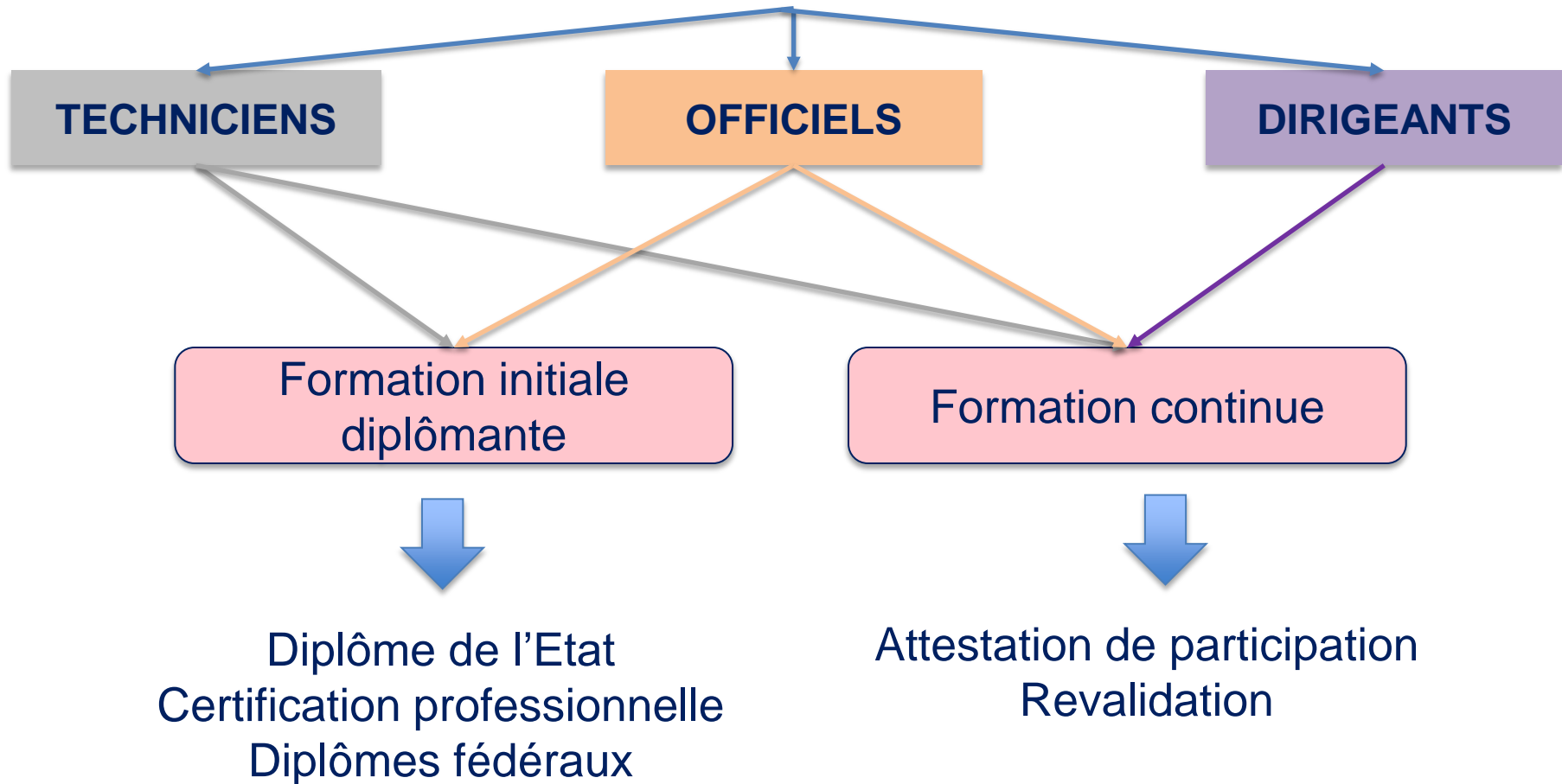
Préconisation sur l'animation du réseau

Journée d'information régulière

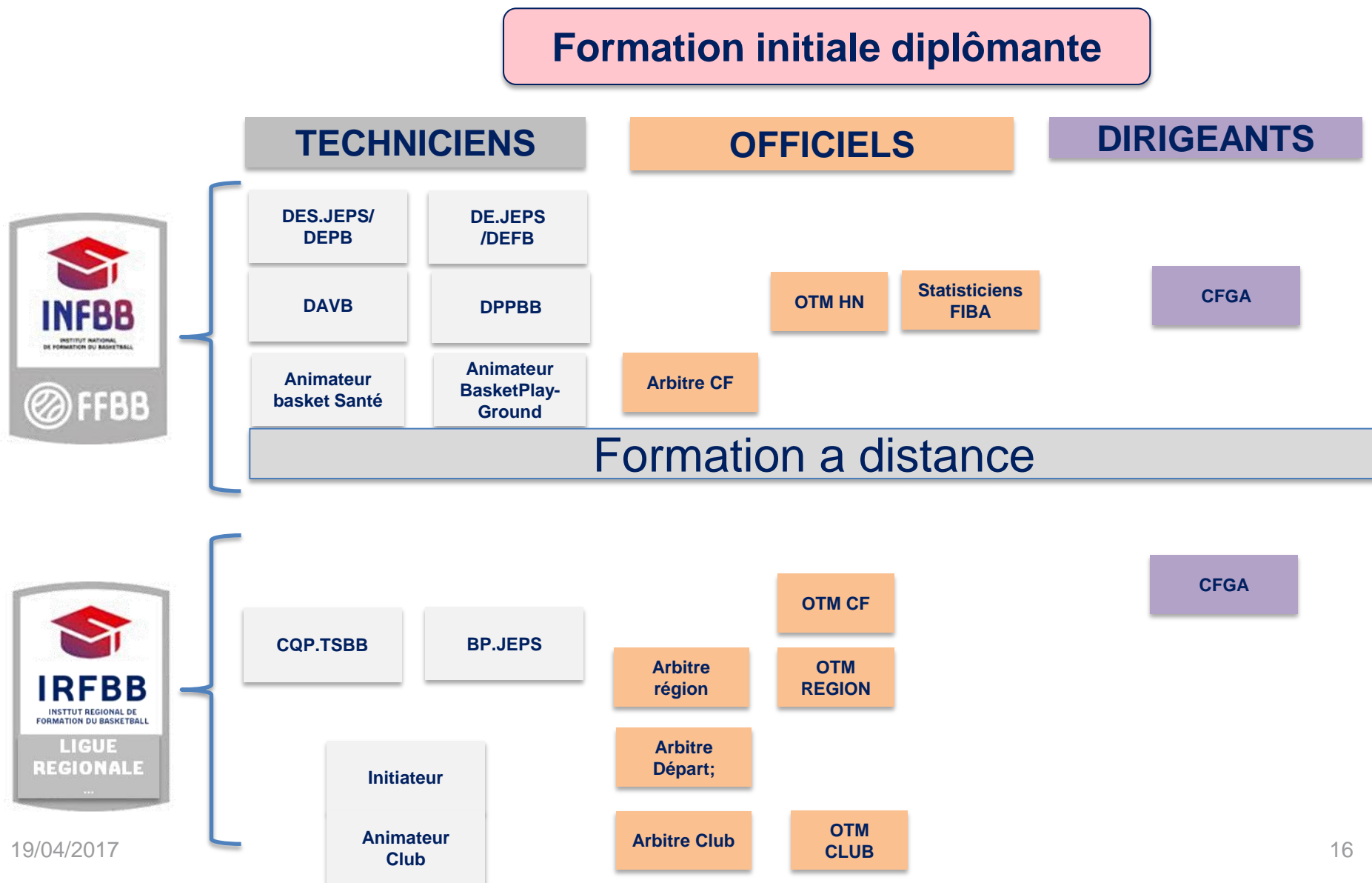
PERIMETRES DE L'INFBB ET DES IRFBB

1.1 QUI ORGANISE QUELLE FORMATION?

Les formations répondent aux besoins des 3 familles



1.1 QUI ORGANISE LA FORMATION INITIALE DIPLOMANTE



1.1 LA FORMATION CONTINUE

Formation continue



Organisation pédagogique et administrative

1.1 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'activité des IRFBB se déclinera dans le cadre de la délégation aux LR. A ce titre, le **CTS** est le garant de l'application des contenus et responsable de la certification et de l'organisation des épreuves.

Le CTO

Le CTO est garant de la mise en œuvre, au sein de l'Institut Régional de Formation du Basket-Ball (IRFBB), de la politique définie par l'Institut National de Formation du Basket-Ball (INFBB).|

Il travaille en réseau avec les services de la FFBB, les autres CTO de ligues régionales et les CTA de la région.

- Coordination et mise en œuvre des actions de formation et d'observation des officiels sur le territoire de la ligue régionale dans le cadre de l'IRFBB et dans le respect des directives de l'INFBB

Une délégation dans le cadre de la formation

- Dans le cadre de la délégation aux LR, l'organisation des formations sur le territoire est de la responsabilité de la LR.
- Les contenus et les épreuves certificatives sont fixés par la FFBB et ne peuvent être modifiés.
- Le CTS est le garant de l'application des contenus et responsable de la certification et de l'organisation des épreuves.
- Le non-respect de ces règles pourrait entraîner la non délivrance des diplômes.

Préconisation sur l'organisation pédagogique

Le CTS est le garant de l'application des contenus et responsable de la certification et de l'organisation des épreuves.

Préconisation sur l'organisation pédagogique

Le CTO est la garant de la mise en œuvre de la politique définie par l'INFBB

1.1 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'activité de l'IRFBB s'appuiera sur une équipe de formateurs qui peuvent être identifiés dans le cadre d'une équipe technique régionale de formateurs.

Le CTO participe déjà à l'ETR élargie



- Participation à un ETR élargi (mise en cohérence des formations joueurs / cadres / officiels) au même titre que toutes les ressources liées à la formation des officiels

Préconisation sur l'organisation pédagogique

Le CTS responsable de la formation pilote de l'équipe de formateur

Préconisation sur l'organisation pédagogique

Il est nécessaire d'animer le réseau des formateurs.

1.1 STRUCTURATION ADMINISTRATIVE

La formation conduit à des tâches administratives nombreuses. Celles-ci augmentent avec la formation professionnelle. Un mi-temps de secrétariat devrait être dédié à l'activité de formation dans le cadre d'une activité minimale de l'IRFBB.

Préconisation structuration administrative

Accompagner le réseau des assistants/assistantes administratives. Cela peut faire l'objet d'une offre de formation continue des personnels des LR.

1.1 STRUCTURATION STRATEGIQUE

L'IRFBB peut développer son activité avec différents partenaires et opérateurs. La création d'une structure (commission...) réunissant ces acteurs permettrait de nourrir une réelle discussion pour proposer des orientations stratégiques débattues en CD de la LR.

Cette fonction stratégique peut s'étendre sur un observatoire régionale de l'emploi et de la formation pour assurer le lien entre les diplômés et leur activité.

Préconisation de structuration stratégique

Création d'un conseil stratégique des IRFBB avec représentant de l'INFBB

Préconisation de structuration stratégique

Au sein de l'IRFBB, développer l'observatoire de l'emploi.

Economie et Budget

1.1 ECONOMIE ET BUDGET

Organisation comptable

Sur le plan comptable, les IRFFBB doivent respecter l'organisation comptable des organismes de formation professionnels.

A ce titre, deux éléments doivent être pris en compte :

- Le plan comptable général doit prévoir d'identifier certains produits et charges,
- Existence d'une comptabilité analytique répondant aux exigences.

Préconisation sur le plan comptable général:

Déployer – via le cabinet Mazard – le plan comptable de la FFBB

Préconisation sur la comptabilité analytique:

L'INFBB peut valider pour chaque IRFFBB au regard de son activité son architecture analytique

1.1 ECONOMIE ET BUDGET

Tarification

Les IRFFBB proposeront des prestations de formation relativement homogènes d'une région à l'autre. La tarification peut donc

Tarifs fixés
par FFBB/INFBB

Tarifs fixés
par IRFBB

Préconisation sur la tarification

Les IRFBB fixent les tarifs des prestations de formation qu'elles mettent en œuvre.

Préconisation sur la tarification

L'INFBB récapitule régulièrement les tarifs pratiqués et peut faire des préconisations, par exemple en cas de tarifs trop importants.

Préconisation sur la tarification

Dans le cadre de l'animation du réseau des IRFBB, l'INFBB adressera – pour ce qui concerne la formation professionnelle – les taux horaires pris en charge par les OPCA.

Synthèse des préconisations

1.1 PRECONISATIONS

Préconisation organisation

IRFBB intégré à la ligue régionale

Préconisation organisation

Cadre de fonctionnement commun fixé en réponse au décret qualité

Préconisation sur l'animation du réseau

Organiser des réunions à rythme réguliers (CTS resp cadre, CTO, administratifs)

Préconisation sur l'animation du réseau

Journée d'information régulière

Préconisation sur l'organisation pédagogique

Le CTS est le garant de l'application des contenus et responsable de la certification et de l'organisation des épreuves.

Préconisation sur l'organisation pédagogique

Le CTO est la garant de la mise en œuvre de la politique définie par l'INFBB

1.1 PRECONISATIONS

Préconisation sur l'organisation pédagogique

Le CTS responsable de la formation pilote de l'équipe de formateur

Préconisation sur l'organisation pédagogique

Il est nécessaire d'animer le réseau des formateurs.

Préconisation structuration administrative

Accompagner le réseau des assistants/assistantes administratives. Cela peut faire l'objet d'une offre de formation continue des personnels des LR.

Préconisation de structuration stratégique

Création d'un conseil stratégique des IRFBB avec représentant de l'INFBB

Préconisation de structuration stratégique

Au sein de l'IRFBB, développer l'observatoire de l'emploi.

1.1 PRECONISATIONS

Préconisation sur le plan comptable général:

Déployer – via le cabinet Mazard – le plan comptable de la FFBB

Préconisation sur la comptabilité analytique:

L'INFBB peut valider pour chaque IRFFB au regard de son activité son architecture analytique

Préconisation sur la tarification

Les IRFFB fixent les tarifs des prestations de formation qu'elles mettent en œuvre.

Préconisation sur la tarification

L'INFBB récapitule régulièrement les tarifs pratiqués et peut faire des préconisations, par exemple en cas de tarifs trop importants.

Préconisation sur la tarification

Dans le cadre de l'animation du réseau des IRFFB, l'INFBB adressera – pour ce qui concerne la formation professionnelle – les taux horaires pris en charge par les OPCA.



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80